

Les atouts du cinéma burkinabé

par Emmanuel Sama

Le Burkina Faso, malgré sa pauvreté relative qui place ce pays parmi les 25 pays les moins nantis de la planète, est reconnu pour son dynamisme dans le domaine du cinéma.

Capitale du cinéma africain, le Burkina Faso est l'organisateur d'une des plus prestigieuses manifestations cinématographiques du continent depuis bientôt trente ans, le Fespaco. Il est le pays siège de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (Fepaci), de la Cinémathèque Africaine et il inonde constamment les écrans du monde des images de ses cinéastes. Le miracle burkinabé en matière de cinéma tient à trois atouts maîtres: le potentiel humain, la permanence d'une volonté politique de la part des régimes successifs en faveur du cinéma, l'existence d'infrastructures et d'équipements techniques.

Le potentiel humain

A la différence des autres Etats de la sous-région, le Burkina Faso bénéficie d'un potentiel de professionnels en matière de cinéma et de télévision et cela grâce à une politique de formation opérée au sein de l'Institut Africain d'Education Cinématographique (Inafec), créé en 1976. Plus de 200 professionnels (journalistes et cinéastes), parmi lesquels Idrissa Ouédraogo, Dani Kouyaté et Fanta Nacro, ont été formés dans cette école avant sa fermeture en 1986.

Selon les sources de l'Union Nationale des Cinéastes du Burkina (Uncb), le Burkina Faso comptait, en avril 1996, 129 professionnels de cinéma répartis comme suit: 65 réalisateurs, 21 preneurs de vues, 11 monteurs, 10 preneurs de son, 10 régisseurs, 8 éclairagistes, 3 maquilleuses, un seul machiniste et un seul scénariste qui s'est reconvertis dans la réalisation. 91 des techniciens ont reçu une formation académique, les 38 autres se sont forgés un savoir-faire sur le plateau renforcé par des stages de perfectionnement.

L'ensemble des techniciens burkinabé possède une expérience certaine au regard de leur participation qualitative à tous les films nationaux et aux nombreuses coproductions, pour lesquelles ils ont toujours constitué l'ossature de l'équipe tech-

The assets of Burkinabé cinema

by Emmanuel Sama

Burkina Faso, despite its relative poverty which puts this country amongst the 25 least rich of the planet, its dynamism in the area of the cinema is fully acknowledged.

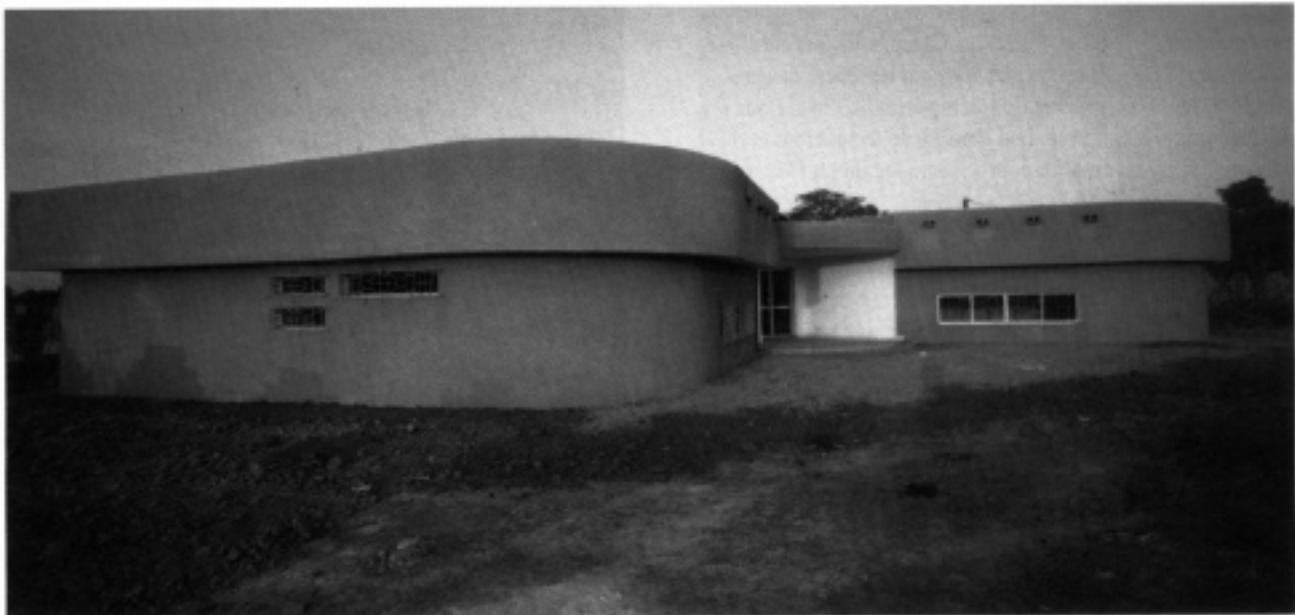
The capital of African cinema, Burkina Faso, has organized one of the most prestigious film events of the continent, the Fespaco, for close on thirty years now, the Fespaco. Burkina Faso is also the headquarters of the Pan-African Federation of Filmmakers (Fepaci), the African Film Library and it constantly floods the world's screens with images by its filmmakers.

The Burkinabé miracle of the cinema depends on three key assets: the human potential, the permanent political will by subsequent regimes in favour of the cinema and the existence of infrastructures and technical equipment.

The human potential

Unlike other countries in the sub-region, Burkina Faso benefits from potential film and television professionals thanks to a training policy by the African Institute for Film Education (Inafec), created in 1967. More than 200 professionals (journalists and filmmakers), including Idrissa Ouédraogo, Dani Kouyaté, Fanta Nacro, were trained there before it closed down in 1986.

According to the National Union of Burkinabé Filmmakers (Uncb), in April 1996 Burkina Faso had 129 film professionals, made up as follows: 65 filmmakers, 21 cameramen, 11 film editors, 10 recording engineers, 10 location managers, 8 lighting engineers, 3 make-up artists, only one grip and only one scriptwriter who has since gone into filmmaking. Ninety-one of the technicians have received an academic training whilst the other thirty-eight have built up their know-how on the set, consolidated by specialization courses. All the Burkinabé technicians have a certain amount of experience concerning their qualitative participation in all the country's films and countless coproductions, of which they have always formed the backbone of the technical crew. Yeelen, Sango



▲ La Cinémathèque africaine de Ouagadougou / The African Film Library in Ouagadougou

nique. Yeelen, Sango Malo, Sankofa, Guimba, Sarraounia, Nuit africaine, Ashakara, Kawilasi. Certains d'entre eux ont eu le mérite d'être primés à des festivals. Nous citerons Sékou Ouédraogo et feu Issiaka Thombiano "Caméra d'or" au Fespaco en 1983, pour la maîtrise de l'image dans *Wend Kuuni* de Gaston Kaboré. Tout récemment, le cameraman Moussa Diakité a reçu le prix de la meilleure image pour le film *Faty et les autres* de Françoise Wera au dernier festival "Vues d'Afrique" (1996), à Montréal. La plupart des techniciens burkinabé sont des fonctionnaires de l'Etat en service à la Direction de la Production Cinématographique (Diproci). Ce qui explique les modestes cachets qu'on leur verse. Le barème de ces cachets, en 1996 allait de 64.490 Fcfa (644,90 FF) par jour pour le poste de directeur de la photo à 18.990 Fcfa (189,90 FF) pour ceux d'accessoiriste et d'habilleuse. En 1997, ces cachets seront réaménagés. On se rend aisément compte que les techniciens de la Diproci sont rémunérés en deca de leurs compétences réelles. Ce qui ne motive point.

Des infrastructures techniques

Au fil des ans, l'Etat burkinabé, qui s'est vraiment impliqué dans le cinéma, a doté la Direction de la Production Cinématographique (Diproci), des moyens techniques nécessaires pour une production cinématographique endogène de qualité.

A l'heure actuelle, le patrimoine de la Diproci se présente comme suit: prise de vues: 4 caméras Arriflex (deux de 35 mm et deux de 16 mm), plus une caméra Eclair 16ACL. Prise de son: deux Nagra. Eclairage: 4 projecteurs HMI allant de 575 à 400 W et des lampes incandescentes. Machinerie: un groupe de 35 KVA, un car Mercedes de 25 places, un car chariot de

Malo, Sankofa, Guimba, Sarraounia, Nuit africaine, Ashakara and Kawilasi.

*Some of them have won awards at various festivals. We can mention Sékou Ouédraogo and the late Issiaka Thombiano who were awarded the "Caméra d'or" at the 1983 Fespaco for their photography in Gaston Kaboré's *Wend Kuuni*. Very recently, cameraman Moussa Diakité won the prize for the best photography for the film *Faty et les autres* by Françoise Wera at the last "Vues d'Afrique" Festival (1996) in Montreal.*

The majority of Burkinabe technicians are civil servants, employed by the Film Production Department (Diproci) and this explains the modest fees they receive. The scale for these fees go from Fcfa64,490 (Ff644,90) a day for the director of photography to Fcfa18,990 (Ff189,90) for props men and dressers. In 1997, these fees will be adjusted. It is easy to realize that the Diproci technicians are paid well below their real capabilities, which is not a source of motivation.

The technical infrastructures

Over the years, Burkina Faso has put an enormous amount into the cinema, giving the Film Production Department (Diproci) the technical means necessary for a quality endogenous cinema.

At present, the Diproci has the following assets: filming: 4 Arriflex cameras (two 35mm and two 16mm) plus one Eclair 16ACL camera. Sound recording: two Nagra. Lighting: 4 Hydragyrum Medium arc length Iodure lamps from 575 to 400W and incandescent lamps. Equipment: a 35KVA generator, a Mercedes bus 25-seater, a dolly plus tracks.

The Diproci services have been greatly requested in the sub-region. More than ten African countries have taken advantage

travelling plus rails.

Les services de la Diproci ont été beaucoup sollicités dans la sous-région. Plus de dix pays africains ont bénéficié des prestations de ses techniciens et de son matériel. A l'heure où nous écrivons ces lignes, un bon nombre de techniciens et du matériel se trouvent au Mali pour le tournage de *La Genèse* de Cheick Oumar Sissoko.

En matière de post-production, la Diproci fait également du montage. Le service possède des tables de montage 16 et 35 mm de type Atlas et Intercine. Pour le visionnage, la Diproci possède une visionneuse 35 mm Intercine et une salle de projection en 16 et 35 mm.

Des dossiers ont été introduits pour moderniser davantage le matériel déjà existant. D'ici peu, une unité complète de post-production vidéo viendra compléter ces équipements afin de se conformer aux réalités et tendances actuelles qui font de la vidéo une alternative au cinéma.

Il existe une autre structure de production privée, la Société Africaine de Cinéma (Cinafric), créée en 1979 avec l'appui financier de l'Etat.

Cinafric est un mini-complexe cinématographique qui se voulait industriel. Son infrastructure est quasiment complète: un plateau de 600 m² entièrement insonorisé avec piscine, des salles de montage et de visionnage 16 et 35 mm, un auditorium complet pour la post-synchronisation, un studio photo pour les développements en noir et blanc et en couleur. On peut noter également des locaux techniques et artistiques qui comprennent une sonothèque, une cinémathèque, des loges individuelles et des vestiaires. Cinafric détient l'un des rares camions électrogènes de la sous-région dont la puissance est de 55 KVA. Il a été sollicité un peu partout: au Mali, au Sénégal, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Togo.

La société s'est investie elle-même dans la production de films. Elle a entièrement produit deux longs métrages en 1983:

Pawéogo, l'émigrant de Kollo Sanou et

Le courage des autres de Christian

Richard, de même que des courts métrages dont *Les funérailles du Larlé Naba*, réalisé par Idrissa Ouédraogo en 1981 et *Les funérailles et l'intronisation du Mogho Naba* de Demba André Hilou.

L'avènement de Cinafric avait suscité beaucoup d'espoir dans la perspective d'une production endogène africaine accrue. Aujourd'hui, la société est loin d'être en mesure d'amortir ses investissements qui avoisinent le milliard de Fcfa (cours 1979). Bien qu'elle offre encore quelques rares prestations, c'est bien d'une hibernation qu'il s'agit.

L'Etat burkinabé étudie actuellement les moyens de faire revivre cette importante structure dans le cadre de la politique

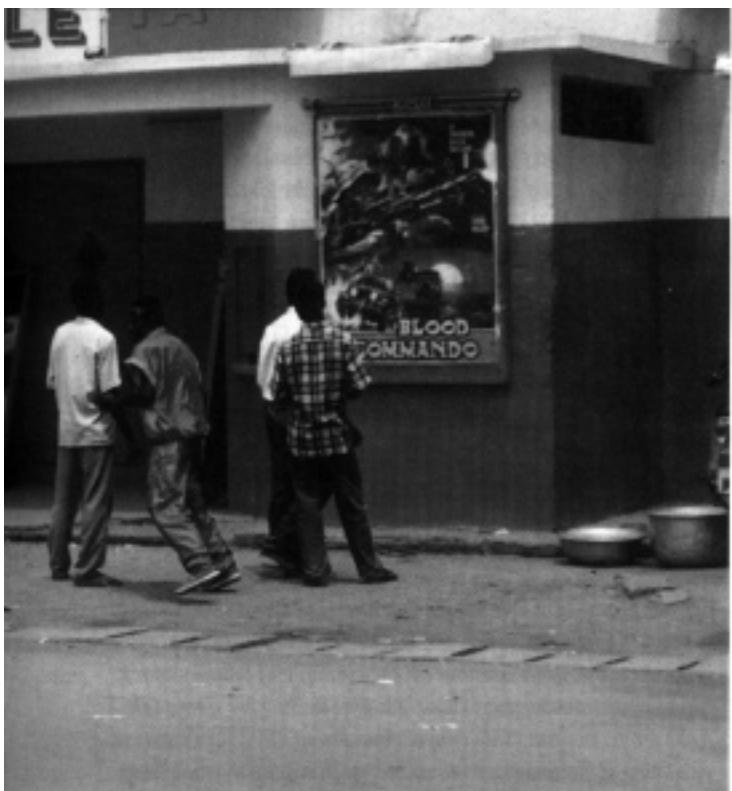


of its technicians' services and equipment. At the time of writing, a good number of technicians and equipment are in Mali filming *La Genèse* by Cheick Oumar Sissoko.

As far as post-production is concerned, the Diproci also carries out film editing. The department is equipped with 16 and 35mm editing tables of the Atlas and Intercine types. For screening, the Diproci has a 35mm Intercine film viewer and a 16 and 35mm screening room.

Steps are already under way to further modernise the existing material. A video post-production unit will complete this equipment in order to meet present realities and trends which make video a valid alternative to the cinema.

There is another structure for private production, the Société



cinématographique à venir.

A côté de ces deux grosses "pointures", l'on assiste depuis 1990 à l'émergence de sociétés privées de production parmi lesquelles on peut citer Cinecom créé en 1991 par Gaston Kaboré et qui dispose d'un matériel et d'un personnel professionnels. C'est surtout l'exemple de Sahélis qui retient notre attention par son originalité au Burkina Faso. A l'instar de Kora Films au Mali, Sahélis a été fondée en 1992 par un collectif de jeunes réalisateurs qui, à peine sortis de l'Université, se sont jetés dans l'arène cinématographique, en association avec un partenaire français, "Les films de la Lanterne". Depuis lors, ce collectif composé de Issa Traoré de Burkina, Sékou Traoré, Dani Kouyaté, n'a cessé de produire ses propres



▲ A gauche: trois salles de cinéma de Ouagadougou. Au-dessus: le monument aux cinéastes / Left: three cinemas in Ouagadougou. Above: the monument to filmmakers

Africaine du Cinéma (Cinafric), created in 1979 with financial support by the State.

Cinafric is a mini cinematographic complex with industrial ambitions. Its infrastructure is virtually complete: a fully sound-proofed 600sq.m. set, with water tank, a complete auditorium for post synchronization, a photographic studio for black and white and colour development. There are also technical and artistic premises including a caption stand room, a sound archive, a film library, individual dressing-rooms and cloakrooms. Cinafric owns one of the rare generator-powered trucks in the sub-region with a capacity of 55KVA. It has been requested almost everywhere: in Mali, Senegal, Ghana, the

films: *Bilakoro, Keïta, l'héritage du griot, Gombélé*, et d'aider à la production d'autres films: *Maral Tanie* (la seconde épouse), le premier film tchadien, du réalisateur Mahamat Haroun et *Yaango*, une autre première œuvre en bêta du burkinabé Adama Rouamba, coproduite avec la Télévision Nationale du Burkina (Tnb).

L'exemple de Sahélis prouve tout simplement que de la conjugaison des forces peuvent naître de grandes œuvres.

Bien qu'étant de droit français, il est à noter que "Afix films" de Pierre Yaméogo et "Les films de la plaine" de Idrissa Ouédraogo, deux autres sociétés de production, ont contribué à la production respectivement du premier épisode du feuilleton "Sita" de Missa Hébié, Si longue soit la nuit... de Guy Yaméogo et de *Guimba* de Cheick Oumar Sissoko, en coproduction avec le Burkina Faso.

En matière de production et d'exploitation, l'Etat, dans le but de stimuler davantage les cinéastes et les exploitants, leur a concédé, à travers des décrets, des avantages fiscaux par la baisse au taux de 11% des taxes douanières sur l'importation du matériel et des fournitures entrant dans la production et l'exploitation cinématographiques et audiovisuelles (lettre n° 1499 du 28 septembre 1995 du Ministre de l'économie, des Finances et du Plan).

On ne saurait aujourd'hui parler de cinéma sans parler de télévision. Les deux s'imbriquent à tel point qu'aujourd'hui on se demande qui a plus besoin de l'autre. La Télévision Nationale du Burkina (Tnb), née en 1963, est la doyenne des petits écrans de l'Afrique occidentale.

Cependant, elle n'a toujours pas de budget autonome de production de programmes et de films. Fort heureusement, l'autorité a compris la force de pénétration de la télévision et a mis en chantier un vaste programme pour la sortir de l'ornière.

Déjà elle vient d'aménager dans des locaux flambants neufs de son nouveau centre de production qui comprend: un studio de production de 180 m² et sa régie; un studio de 60 m² et sa régie, une salle de maintenance, trois salles de montage, deux salles de montage et de recopie, une bandothèque, une régie de post-production, un magasin de stockage des décors.

En dépit de toutes ces difficultés, la Tnb arrive à coproduire des films avec des cinéastes nationaux et des télévisions internationales. Grâce aux possibilités techniques qu'offrent ses nouvelles installations, elle est beaucoup sollicitée pour les post-productions par les professionnels burkinabé.

La Sonacib à la croisée des chemins

Comme partout ailleurs en Afrique et en Europe, les écrans au Burkina Faso sont dominés par des films étrangers. A la différence qu'au Burkina Faso, la distribution est le monopole d'une société d'économie mixte dans laquelle l'Etat est majoritaire: la société nationale de distribution et d'exploitation cinématographique (Sonacib).

La Sonacib est née de la nationalisation des salles de cinéma en 1970. Elle a alimenté, depuis 1971, par des prélèvements

Ivory Coast and Togo.

The company has also invested in the production of films. It fully produced two feature films in 1983: Pawéogo, l'émigrant by Kollo Sanou and Le courage des autres by Christian Richard, as well as short films including Les funérailles du Larlé Naba by Idrissa Ouédraogo in 1981 and Les funérailles et l'intronisation du Mogho Naba by Demba André Hilou. The creation of Cinafric had raised great hopes in the prospect of increased endogenous African production. Today the company is far from being able to amortize its investments which are close to Fcfa 1 billion (1979 exchange rate). Although it still offers a few rare services, it is in hibernation. Burkina Faso is currently studying how to bring this major structure back to life in the context of the forthcoming film policy.

Alongside these two "big names", since 1990 we have seen private production companies emerge, such as Cinecom, created in 1991 by Gaston Kabore and which has equipment and professional staff. It is above all the example of Sahélis which captures our attention by its originality in Burkina Faso. Like Kora Films in Mali, Sahélis was founded in 1992 by a collective of young filmmakers who, as recent film school graduates, threw themselves into the cinema in association with a French partner, "Les films de la Lanterne".

Since then, this collective, made up of Issa Traoré de Brahma, Sékou Traoré and Dany Kouyaté, has continued to produce their own films: Bilakoro, Keïta, l'héritage du griot, Gombélé and aid the production of other films: Maral Tanie (The second wife), the first film made in Chad, by filmmaker Mahamat Haroun, and Yaango, another first film in Betacam by Burkina Faso's Adama Rouamba, coproduced with Burkina National Television (Tnb).

Although French companies, it should be noted that Pierre Yaméogo's "Afix films" and Idrissa Ouédraogo's "Les films de la plaine", two other production companies have contributed to the production of the first episode of the serial Sita by Missa Hébié, Si longue soit la nuit... by Guy Yaméogo and Guimba by Cheick Oumar Sissoko in coproduction with Burkina Faso respectively.

Regarding production and exhibition, the state, with the aim of further stimulating filmmakers and exhibitors, granted, ignoring the laws currently in force, fiscal advantages by decreasing to 11% customs' taxes on the import of equipment and supplies necessary for film and audiovisual production and exhibition (letter no. 1499 of 28th September 1995 of the Ministry of the Economy, Finances and Plan).

We cannot talk about the cinema today without talking about television. The two are so overlapping that we may wonder which needs the other more. Burkina National Television (Tnb), created in 1963, is the grandfather of the small screens of West Africa.

However, it has not always had an independent production budget for programmes and films. Fortunately, the authorities have understood the strength of penetration of television and

sur ses recettes brutes aux guichets, un fonds dit "fonds de promotion et d'extension de l'activité cinématographique" qui a servi à la production des films burkinabé. L'émergence du cinéma burkinabé tient essentiellement, du côté financier, à l'existence de ce mécanisme. Il a aussi aidé à la coproduction de quelques films africains et à l'équipement de la Diproci. Malheureusement, ce fonds s'est aujourd'hui éssoufflé. De nouvelles mesures sont attendues pour son redémarrage. D'entre toutes les sociétés nationales créées dans la sous-région, elle reste, avec la Sidec au Sénégal, les seules survivantes.

En matière d'exploitation, elle possède sept salles et assure la gestion de 16 autres sur la cinquantaine de salles que compte le pays.

Crée en 1979 et implantée à Ouagadougou par les 14 Etats de l'Afrique Francophone, la Sonacib fut, du temps du Cidc (Consortium Inter-africain de Distribution Cinématographique), la seule qui jouait le jeu en s'approvisionnant exclusivement auprès de cet organisme.

La Sonacib, de par sa spécificité sur le plan national et compte tenu de la place du Burkina dans le cinéma africain, a été amenée à acheter des films burkinabé et africains. Le public et les cinéastes nationaux ont à maintes reprises rappelé à ses différents responsables que le film africain a sa place sur nos écrans. Sur le plan de la répartition des recettes, lorsqu'un film burkinabé entre dans le circuit de la Sonacib, 60% des recettes sont attribuées en parts producteur au propriétaire, les 40 autres revenant à la Sonacib. Dans le cas d'un film africain, c'est l'inverse. A ces avantages évidents, s'ajoute la détaxe que l'Etat accorde aux films africains. La Sonacib, jusqu'à sa mise sous administration provisoire en août 1993, achetait des copies des films burkinabé et automatiquement, toutes les œuvres primées "Étalon de Yennenga", au Fespaco.

En trois ans, l'administrateur provisoire a redressé la barque qui coulait. Le personnel, en sacrifiant ses indemnités, a énormément contribué au redressement. La privatisation partielle de la Sonacib est projetée, notamment dans le secteur de l'exploitation.

Le cadre juridique et les coproductions

Le Burkina Faso est sans conteste dans le peloton de tête des pays africains au sud du Sahara qui réfléchissent intensément à la mise en place de structures viables en matière de cinéma. Les cinéastes ont compris qu'un instrument de régulation était indispensable. La création du Centre National de la Cinématographie (Cncb) en mai 1991 répondait à ce souci. Le Cncb gère le cadre juridique mis en place par la Zatu (Décret) N VIII 0029 Bis/FP/PRES du 14 mars 1991 définissant les conditions d'exercice de la profession cinématographique au Burkina Faso. Il représente l'administration du cinéma. Ses attributions couvrent tous les domaines, de l'autorisation de tournage à la vente du billet. Les deux aspects qui nous intéressent dans ce présent dossier sont ses prérogatives en

has set up a vast programme to bring it out of the woods. It has recently moved into the brand new premises of its new production centre which includes a 180 sq.m. production studio and control room; a 60sq.m. studio and control room, a maintenance room, three editing and copying rooms, a tape library, a post-production control room, a set store. Despite all these difficulties, Tnb succeeds in coproducing films with local filmmakers and international television companies. Thanks to the technical possibilities that its new facilities offer, it is greatly requested for post-production by Burkinabe professionals.

Sonacib at the parting of the ways

As everywhere else in Africa and Europe, the screens in Burkina Faso are dominated by foreign films. With the difference that in Burkina Faso, distribution is the monopoly of a mixed economy company in which the State is the major shareholder: the Société Nationale de Distribution et d'Exploitation Cinématographique (Sonacib).

Sonacib was created by the nationalization of the cinemas in 1970. Since 1971, with levies on gross box-office takings, it has financed the "fund for the promotion and extension of film activity" used for the production of Burkina Faso films. The emergence of Burkinabe cinema depends substantially, on the financial side, on the existence of this mechanism. It has also aided the coproduction of a few African films and the purchase of equipment for the Diproci. Unfortunately, this fund has dried up today. New measures are expected for it to get started up again.

Of all the national companies created in the sub-region, it is the sole survivor, along with Sidec in Senegal. As far as exhibition is concerned, it owns seven cinemas and runs sixteen of the other fifty in the country.

Sonacib was, during the period of the Cidc (Inter-african Consortium of Film Distribution) created in 1979 and set up in Ouagadougou by the 14 countries of Francophone Africa, the only one to play by the rules of the game by getting films exclusively from this organization.

Sonacib, by its specificity on the national level and taking Burkina Faso's place in African cinema into account, bought Burkinabe and African films. Local audiences and filmmakers have, on several occasions, reminded those in charge that African films have a place on our screens. As far as the distribution of takings is concerned, when a Burkinabe film enters the Sonacib circuit, 60% of takings are given to the producer and owner, whilst the remaining 40% go to Sonacib. In the case of an African film, it is the other way round. Exemption from taxes for African films must also be added to these obvious advantages. Sonacib, until it went into receivership in August 1993, bought copies of Burkinabe films and automatically all the films receiving the "Étalon de Yennega" award at the Fespaco.

In three years, the receiver has repaired the sinking ship. The

matière de billetterie et en matière d'accords de coproduction. En matière de billetterie, un texte est actuellement à l'étude. L'adoption de ce texte viendra redresser une situation qui faisait de la Sonacib "juge et partie". Le service de la réglementation et du contrôle existant au sein du Cnbc, en relation avec les services du trésor public, sera chargé de l'émission des billets et du contrôle des déclarations de recettes des salles. La billetterie sera unique et autonome du distributeur et des exploitants. Il est prévu l'établissement obligatoire et régulier des statistiques relatives à la distribution et à l'exploitation des films burkinabé et des films coproduits par le Burkina pour un meilleur suivi de leur carrière.

Le Burkina s'illustre depuis 1970, par sa participation en coproduction à la réalisation de films africains. Actuellement, il a son actif 26 films africains coproduits dont le premier est *Fvva* de Moustapha Alassane du Niger. C'est à partir de 1983 avec *Le médecin de Gafiré* de Moustapha Diop, lui aussi du

staff, by sacrificing their indemnities, have enormously contributed to the recovery. The partial privatization of Sonacib is planned, in particular in exhibition.

The juridical framework and coproductions

Burkina Faso is undoubtedly up amongst the leading sub-Saharan African countries which give an intense amount of thought to setting up viable structures for the cinema. Filmmakers realized that an instrument of regulation was essential and the creation of the Centre national de la Cinématographie (Cnbc) satisfied this need in May 1991. The Cnbc administers the juridical framework set up by Zatu (Decree) N VIII 0029 Bis/FP/PRES of 14th March 1991 defining the conditions of exercising the film profession in Burkina Faso. It represents the administration of the cinema and its attributions cover all domains. From filming permission to the sale of tickets. The two aspects that interest us here are the prerogatives on ticket-offices and agreements on coproduction.

As far as ticket-offices are concerned, a law is currently being studied. The adoption of this law will straighten out a situation that made Sonacib "the judge and the judged". The regulation and control department of the Cnbc together with the public treasury will be responsible for issuing tickets and checking cinema takings' returns. There will be only one independent ticket-office for the distributor and exhibitors. Compulsory and regular statistics on distribution and exhibition of Burkinabe films and films coproduced by Burkina are to be introduced to follow their careers.

Since 1970 Burkina has made a name for itself through its participation in the coproduction of African films. It now has

26 African films to its credit, the first of which was *Fvva* by Niger's Moustapha Alassane. It was from 1983 with *Le médecin de Gafiré* by Moustapha Diop, also from Niger, that this form of production was to become the rule. In 1986, when *Desebagato, le dernier salaire* by Emmanuel Sanon was coproduced with Cuba, it was Cuba that was wholly responsible for the post-production of the film.

Algeria, through the Centre Algérien pour l'Art et l'Industrie cinématographique (Caaic) participated with 30% of human and material services as well as the Ivory Coast with 10% on *Toungan, les étrangers* by Mamadou Kola Djim. These were firsts in the sub-region.

The direct participation of Burkina in film coproduction is the most frequent form; that is to say, each country contributes its capacities. The producers' shares of takings or from exhibi-



▲ Fespaco 95: signature des accords entre le Ghana et le Burkina Faso / Fespaco 95: signing the Ghana-Burkina Faso agreements

Niger, que cette forme de production va se systématiser. En 1986, la coproduction avec Cuba de *Desebagato, le dernier salaire* de Emmanuel Sanon a assuré la prise en charge totale de la post-production du film par les Cubains.

L'Algérie, à travers le Centre Algérien pour l'Art et l'Industrie cinématographique (Caaic), est intervenue en 1991 à hauteur de 30% en prestations humaines et matériels ainsi que la Côte d'Ivoire, pour 10% sur *Toungan, les étrangers* de Mamadou Kola Djim. Ce furent des premières dans la sous-région.

La participation du Burkina sous forme directe dans la coproduction des films est la plus pratiquée; c'est-à-dire que chacun apporte ce dont il est capable. Les parts productrices des recettes ou des produits provenant de l'exploitation, de la diffusion et de la vente du film sont répartis au prorata de leur apport. Par exemple, dans le cas de *Rue Princesse* coproduit avec

Focale 13 de Henri Duparc, la Diproci a participé en matériel technique à hauteur de 15,11% du budget. Par contre, dans le cas de *Kawilasi*, elle a participé en matériel, en techniciens et en argent à hauteur de 30% ou, encore dans celui de *Laafi* de Pierre Yaméogo. Dans ce dernier film, la participation de l'Etat s'est élevée à 23.449.600 FCFA (20% du budget), soit 10 000 000 FCFA correspondant à l'avance sur recettes et 13.449.600 FCFA correspondant à la valeur financière des prestations de la Diproci dans la prise en charge des techniciens et d'un certain nombre de matériels.

Le Burkina Faso, convaincu de l'importance de la coproduction, a déployé une véritable politique dans ce domaine par la signature d'accords de coopération cinématographique avec la France, le Togo et le Ghana. Avec la France, il a été le premier pays à avoir signé de tels accords qui, par les avantages qu'ils offrent, permettent aux films burkinabé d'être assimilés aux films français, de se positionner favorablement sur la scène internationale et d'être compétitifs sans complexe aucun.

En tant que coproductions françaises, les films burkinabé bénéficient désormais des facilités qui étaient jusque-là uniquement réservées aux films français.

L'aide à la distribution aux cinématographies peu diffusées a déjà été attribuée à *Samba Traoré* et à *Le Cri du Coeur* de Idrissa Ouédraogo, à *Haramuya* de Touré Drissa et à *Wendemi* de Pierre Yaméogo. Certains d'entre eux ont obtenu une avance sur recettes, ce qui était impossible avant la signature de ces accords. Sur le plan institutionnel, ils rendent également possibles la mise en œuvre de programmes spécifiques de coopération technique impliquant le Cnc. Dans ce cadre, une mission du Cnrs (Centre National de la Recherche Scientifique) français a procédé en 1994, à l'expertise technique des salles et du matériel de projection.

Incités par l'initiative burkinabé, d'autres pays africains lui ont emboîté le pas comme le Sénégal (juin 1992), le Cameroun (août 1993) ou encore la Guinée (1993).

Par le canal de ces accords, des perspectives de partenariat direct s'ouvrent entre ces pays mais aussi avec les pays non signataires qui bénéficieront des mêmes avantages lorsqu'il entreront en coproduction avec eux. Tel est le cas, par exemple, du Togo. Les accords de coopération cinématographique passés avec ces pays ont permis la coproduction d'Etat à Etat, en 1991, du film *Yeelbedo* de Abdoulaye D. Sow du côté burkinabé et en 1993, de *Kawilasi* de Abalo Kilizou. Ce film qui est le premier long métrage de fiction du Togo vient illustrer l'importance de l'intégration. A part le réalisateur et les comédiens, toute l'équipe technique était burkinabé. *Ashakara*

tion, broadcasting or the sale of the film are distributed pro rata their contribution. For example, in the case of the film Rue princesse coproduced with Henri Duparc's Focale 13, Diproci contributed technical equipment equivalent to 15,11% of the budget. On the other hand, it contributed 30% in terms of equipment, technicians and cash, to Kawilasi and in the case of Pierre Yaméogo's film Laafi, State participation amounted to Fcfa 23,449,600 (20% of the budget), that is Fcfa 10,000,000 corresponding to advances on takings and Fcfa 13,449,600 corresponding to the financial value of the services of Diproci for technicians and equipment.

Burkina Faso, convinced of the importance of coproduction, has put a real policy into action in this domain with the signature of coproduction agreements with France, Togo and Ghana. With France, it was the first country to sign similar agreements which, by the advantages they offer, allow Burkinabe films to be assimilated to French films, gain a



▲ *Desebagato de Emmanuel Sanon (1987)*, une coproduction avec Cuba / *Desebagato by Emmanuel Sanon, a Cuba-Burkina Faso coproduction*

favourable position on the international scene and be competitive without any complexes.

As French coproductions, Burkinabe films now benefit from the facilities which until now had been reserved solely for French films. Aid for distribution has already been given to Samba Traoré and Le cri du coeur by Idrissa Ouédraogo, Haramuya by Touré Drissa and Wendemi by Pierre Yaméogo. Some of these have obtained advances on takings. At an institutional level, they also make possible the setting up of specific programmes of technical cooperation involving the Cnc (French National Film Centre). In this context, the French Cnrs (National Scientific Research Council) carried out a technical appraisal of cinemas and projection equipment. Encouraged by the Burkinabe initiative, other African countries have followed suit, such as Senegal (June 1992).

de Philippe Souaille a été tourné en 1991 dans les mêmes conditions, au Togo.

Quand on sait que les deux réalisateurs étaient à leur première œuvre et qu'on regarde le produit fini, on est en mesure d'évaluer le travail fourni par l'équipe technique. Dans le cas du Ghana, les accords n'ont pas encore donné lieu à des coproductions. Des visites d'études réciproques se sont déroulées de part et d'autre. L'axe Ouaga-Accra est en chantier et vient une fois de plus prouver que les différences linguistiques ne sont pas des barrières sur le chemin de l'intégration. Surtout au niveau du cinéma qui est un langage universel.

Sankofa de Hailé Gerima a été tourné au Ghana par des techniciens ghanéens et américains avec l'apport d'une forte équipe de techniciens burkinabé.

L'Etat des lieux du Cinéma Burkinabé fait ressortir ses acquis, sa contribution aux efforts d'autres cinématographies sous-régionales. L'arbre ne doit cependant pas cacher la forêt.

Le cinéma burkinabé connaît de réels problèmes. Afin d'assurer sa relance, les professionnels du cinéma organisés au sein de l'Union Nationale des Cinéastes du Burkina (Uncb), ont tenu des tables rondes en avril dernier à l'initiative du Centre National de la Cinématographie du Burkina (Cncb).

Faisant sienne cette préoccupation, le Conseil Economique et Social a placé sa première session de l'année 1996 (25 au 28 juin 1996) autour du thème : "L'Exception Culturelle et la Relance du Cinéma au Burkina Faso".

De ces deux rencontres se sont dégagées des propositions et recommandations qui ont été soumises aux autorités.

Perspectives et nouvelles orientations

"Le film africain doit progresser et répondre au goût de ses consommateurs premiers que sont les Africains. Tous les films ne peuvent pas être mis dans le circuit commercial. Dès le premier jour de lancement, il y a du monde mais après c'est le compte-gouttes", ainsi s'exprime l'Administrateur Provisoire de la Sonacib, Monsieur Justin Kagambega.

C'est dire que la prise en compte du goût du public est essentielle afin d'être à même de rentabiliser les films dans une logique économique, industrielle et commerciale. Cette idée souligne la tendance actuelle de la politique cinématographique envisagée au Burkina Faso.

L'argent est le nerf de la guerre, dit-on. Tout le monde est unanime pour affirmer que les mécanismes et les modes de financement futurs devront tenir compte de la rentabilité des projets. Il a été préconisé de maintenir et de renforcer le fonds de promotion et d'extension de l'activité cinématographique et de faire bénéficier de ses ressources toutes les branches du cinéma et de l'audiovisuel dans la production, la distribution, la promotion, l'exploitation et la formation tant pour les structures publiques que privées.

D'autres mécanismes ont été imaginés, notamment : la création d'un fonds de garantie et de bonification qui servira d'aval aux cinéastes, aux sociétés et entreprises afin qu'ils

Cameroon (August 1993) and Guinea (1993).

Through the channel of these agreements, prospects of direct partnership are opened up between these countries and even with countries that have not signed but that will benefit from the same advantages when they enter into coproduction. This is the case of Togo, for example. The film coproduction agreements with these countries enabled state to state coproduction in 1991 of the film *Yeelbedo* by Abdoulaye D. Sow on the Burkina side and in 1993 of *Kawilasi* by Abalo Kilizou. This film is the first fiction feature film by Togo and illustrates the importance of integration. Apart from the filmmaker and the cast, the whole of the technical crew was from Burkina Faso. *Ashakara* by Philippe Souaille was made in 1991 in Togo under the same conditions.

When you know that the two filmmakers were at their first film and you see the finished product, the work provided by the technical crew can be evaluated. In the case of Ghana, the agreements have not yet given rise to coproductions.

Reciprocal study visits have been made by both sides. The Ouaga-Accra axe is in preparation and once again proves that linguistic differences are not barriers on the road to integration. Especially where the cinema, which is a universal language, is concerned. Hailé Gerima's *Sankofa* was made in Ghana by Ghanaian and American technicians with the contribution of a large Burkinabé technical crew.

The state of the art of Burkinabé cinema amply demonstrates its assets, as well as its contribution to the efforts of other sub-regional cinemas. However, the whole situation must be seen as a whole.

Burkinabé cinema has got some real problems. In order to ensure its relaunching, the film professionals of the Burkina National Filmmakers' Union (Uncb) held round tables last April on the initiative of the Burkina National Film Centre (Cncb).

Making this concern its own, the Economic and Social Council placed its first session of 1996 (25th to 28th June 1996) around the subject: "The Cultural Exception and Relaunching the cinema in Burkina Faso".

A number of proposals and recommendations emerged from these two meetings and have been submitted to the authorities.

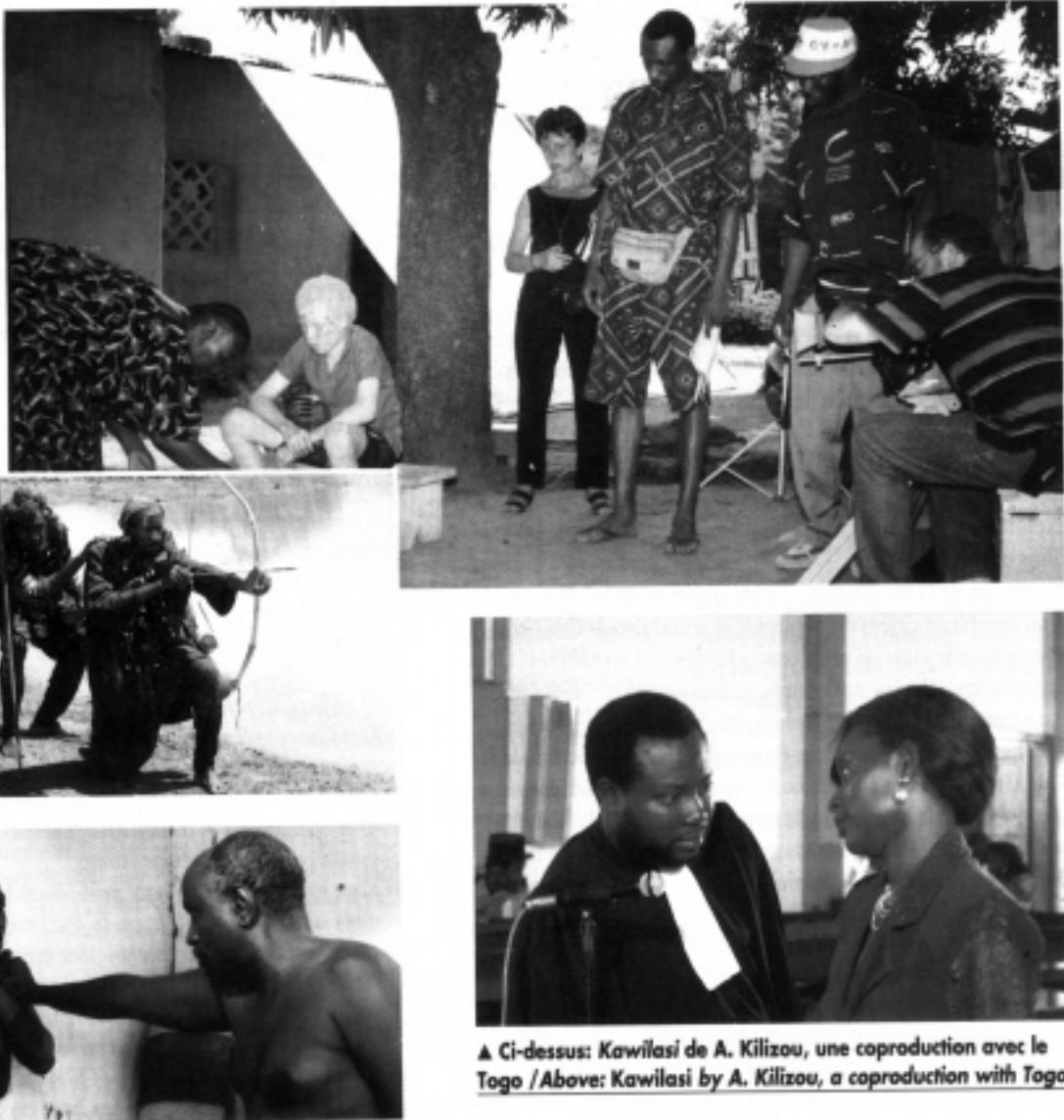
Prospects and new orientations

"African films must progress and meet the tastes of their immediate consumers who are Africans. Not all their films can be put into the commercial circuit. There are a lot of people on the first day, but after that they come in dribs and drabs", said the Receiver of Sonacib, Mr. Justin Kagambega.

In other words, it is essential to take the public's tastes into consideration in order to make the films profitable in an economic, industrial and commercial logic. This idea underlines the current trend of the cinematographic policy envisaged in Burkina Faso.

Money is the sinews of war, they say. Everyone is unanimous

▲ A droite et au-dessous: Gombélé, Keita et Maral Tanie, trois productions de Sahélis / Right and Below: Gombélé, Keita and Maral Tanie, three Sahelis production



▲ Ci-dessus: Kawilasi de A. Kilizou, une coproduction avec le Togo / Above: Kawilasi by A. Kilizou, a coproduction with Togo

puissent obtenir des crédits à des conditions spécifiques, différentes des taux élevés pratiqués par les institutions financières de la place.

En vue d'inciter l'investissement des capitaux privés nationaux dans le cinéma et l'audiovisuel, des avantages fiscaux devront être trouvés. Quant aux financements des projets par les institutions internationales (Acct, UE, Fonds sud), il serait plus judicieux que l'Etat négocie, en vue de les obtenir, de manière globale, annuellement ou pluri-annuellement, afin de maximiser leurs apports aux activités cinématographiques, télévisuelles et vidéo.

Pour pallier à l'absence de financement, il a été recommandé la création d'un Fonds de développement des activités audiovisuelles qui pourrait être alimenté par les ressources de la taxe télé prélevée sur la consommation des abonnés de la société nationale d'électricité (Sonabel). Les cinéastes ont insisté pour que, annuellement ou trimestriellement, la

in admitting that the future mechanisms and ways of funding must bear in mind the viability of projects. Maintaining and expanding the promotion fund has been advocated as has the extension of the film activity, with its resources benefiting all branches of the film and audiovisual industry in production, distribution, promotion, exhibition and training both for public and private structures. Other mechanisms have also been thought of, such as the creation of a guarantee and improvement fund to help filmmakers and companies so that they can obtain loans at specific conditions other than the high rates charged by financial institutions.

With a view to encouraging national private capital to invest in the film and audiovisual industries, fiscal advantages must be found. As for the funding of projects by international institutions (Acct, EU, Fonds Sud), it would be wiser for the State to negotiate with the aim of obtaining them as a whole for the year or over several years in order to maximize their contribu-

Sonabel reverse cette manne qui avoisinera, par an, le milliard de FCfa, dans sa totalité au profit des activités cinématographiques. D'autres sources seront constituées par le prélèvement d'une partie des recettes publicitaires de la Tnb et des chaînes privées. Le Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur (Bbda) a été invité à harmoniser ses actions avec le Cnec et la Tnb pour la répartition de l'argent provenant des cassettes-videos vierges, des exploitants de vidéo-clubs et des salles de projections vidéo.

Dans le domaine de la distribution et de l'exploitation, le Conseil Economique et Social a recommandé de renforcer le monopole d'Etat dans le secteur de la distribution cinématographique, par la création de structures nouvelles, de le désengager de l'exploitation et de laisser totalement ce secteur aux exploitants privés. Les professionnels ont suggéré la suppression pure et simple de la taxe municipale au profit des exploitants de salles et uniquement en ce qui concerne les films nationaux.

Au niveau de la production, il a été question de la création d'un complexe cinématographique et audiovisuel. Cette création serait porteuse de solutions radicales aux problèmes organisationnels, institutionnels, techniques et économiques. Il concentrera les moyens techniques, humains et financiers du Cinafric, de la Diproci, et du service de la production de la Tnb. Cette dernière pourra ainsi mieux se spécialiser dans ses activités et dans sa mission de communication audiovisuelle et de diffuseur. Un peu partout en Afrique, on assiste à la prolifération sauvage des salles de projection vidéo. Au Burkina leur réglementation est attendue pour créer un autre circuit au profit des œuvres vidéo burkinabé et africaines.

La formation a retenu l'attention au cours de ces deux rencontres car depuis la fermeture de l'Institut Africain d'Etudes Cinématographiques (Inafec), d'où sont issus la plupart des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, il s'est créé un vide que pourraient combler le Centre de Formation Professionnelle de l'Information (Cfpi), du département des arts et communication à l'Université de Ouagadougou, et le National Film and Télévision Institut du Ghana (Nafti) qui est prêt à recevoir des étudiants burkinabé dans le cadre de la coopération. Dans ce domaine de la coopération, l'unanimité s'est faite pour que désormais le cinéma et l'audiovisuel soient classés comme des priorités dans le plan des développements nationaux. Des actions concertées devront aboutir à ce que le soutien européen au film africain se fasse à travers un fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle. La réussite d'une telle concertation est indispensable pour les pays du Sud. Le Burkina Faso, malgré ses acquis et les stratégies qu'il entend développer pour relancer son cinéma, ne saurait se suffire à lui seul. Les vraies solutions du cinéma africain qui fait partie intégrante de tous les autres aspects du développement global passent par l'intégration sous-régionale et le développement de la coproduction Sud-Sud.

tions to film, tv and video activities. In order to compensate for the absence of funding, the creation of a Development Fund for audiovisual activities has been recommended. This could be funded by the resources of the tax raised on the consumption of the national electricity board's (Sonabel) customers. Filmmakers insisted that each year or quarter Sonabel gives this sum, believed to be close to Fcfa 1 billion, to film activities. Other sources will consist of a quota of the advertising income of Tnb and private tv channels. The Burkinabé Royalties' Bureau (Bbda) has been invited to harmonize its actions with the Cnec and Tnb for the distribution of the income it receives from blank video cassettes, video club and cinema owners.

In the field of distribution and exhibition, the Economic and Social Council recommended strengthening the State monopoly in the sector of film distribution, by creating new structures and disinvesting in exhibition, leaving this sector fully to private exhibitors. The film professionals suggested quite simply suppressing the municipal tax to the advantage of the exhibitors as far as national films are concerned.

At the production level, the question of the creation of a film and audiovisual complex was raised. This creation would provide radical solutions for organizational, institutional, technical and economic problems. It would concentrate the technical, human and financial resources of Cinafric, Diproci and the Tnb production department. The Tnb could thus become further specialized in its activities and mission of audiovisual communication and broadcasting.

We are witnessing the illegal proliferation of video screening centres almost all over Africa. In Burkina, regulations are yet to come which would create another circuit for the benefit of African and Burkinabé video films.

Training was given great attention during these two meetings as since the closure of the African Institute of Film Studies (Inafec), of which the majority of film and audiovisual professionals are graduates, a void has been created which could be filled by the Centre de Formation Professionnelle de l'Information (Cfpi) of the Department of Arts and Communication of the University of Ouagadougou and the National Film and Television Institute of Ghana (Nafti) which is ready to accept Burkinabe students as part of the cooperation agreements.

In this domain of cooperation, that fact that the film and audiovisual industries be classed as priorities in the national development plans was accepted unanimously.

Concerted actions must be taken so that European aid to African films is made through a fund for aid to film and audiovisual production. The success of this dialogue is essential for the countries of the South.

Burkina Faso, despite its assets and strategies that it intends to develop to relaunch its cinema, cannot be self-sufficient. The real solutions for African cinema, that is an integral part of all the other aspects of global development, go through sub-regional integration and the development of South-South coproduction.